



Rétablir les faits : La douleur chronique est une maladie

Cancer. Diabète. Maladie cardiaque. Maladie d'Alzheimer. Infection par le VIH. Tous ces mots évoquent naturellement, pour la plupart des gens, des maladies invalidantes et mettant la vie en danger. De telles affections sont nombreuses, mais il y en a une parmi elles qu'on ne qualifie généralement pas d'emblée de *maladie* : la douleur chronique.

La douleur chronique est habituellement définie comme étant une douleur d'intensité légère, modérée ou forte qui persiste ou progresse sur une longue période de temps. L'[American Chronic Pain Association](#) propose toutefois une définition plus simple, soit une douleur qui persiste alors qu'elle ne le devrait pas¹. Toutes ces affections partagent en fait un trait commun : il se passe quelque chose d'anormal dans le corps de la personne malade.

Un adulte canadien sur cinq souffre de douleur chronique². Cela signifie qu'un adulte sur cinq au Canada présente certains (ou l'ensemble) des symptômes invalidants et pouvant mettre la vie en danger que signalent les patients atteints de douleur chronique, par exemple : diminution de la mobilité, augmentation du stress, affaiblissement du système immunitaire, perte d'appétit et mauvaise alimentation, troubles du sommeil, isolation sociale, dépendance à l'égard des membres de la famille ou des aidants, et anxiété. Plus alarmant encore, les personnes qui vivent avec la douleur chronique ont un risque de suicide deux fois plus élevé que les autres³.

D'après la [Société canadienne de la douleur](#), la douleur est le motif de consultation médicale le plus fréquent au Canada; parmi les maladies chroniques, notamment celles qui touchent le cœur ou les poumons, elle est associée à la pire qualité de vie⁴. La Société canadienne de la douleur estime à 56-60 milliards de dollars le coût annuel engendré par la douleur chronique au Canada, soit plus que pour le cancer, les maladies cardiaques et l'infection par le VIH ensemble⁵.

En 2015, les [Instituts de recherche en santé du Canada](#), organisme fédéral de financement de la recherche en santé au Canada, ont été les premiers au pays à reconnaître la douleur en tant que maladie, en accordant une subvention au [Réseau de douleur chronique](#) par l'intermédiaire de la Stratégie de recherche axée sur le patient ([SRAP](#))*, afin de financer de nouvelles recherches sur la douleur chronique, de former des chercheurs et des cliniciens et de traduire les découvertes en connaissances et en politiques. Il s'agit là d'un pas dans la bonne direction.

La douleur n'est pas toujours curable, mais des options de traitement existent, et il est essentiel que les patients, lorsqu'ils sont adéquatement sélectionnés et qu'ils font l'objet d'un suivi, puissent y accéder sans difficulté. Les patients souffrant de douleur chronique ont le droit de recevoir des traitements visant à les soulager, d'accéder aux meilleures technologies possibles de prise en charge de la douleur et de vivre avec le plus faible niveau de douleur possible, comme n'importe quel patient souffrant d'une maladie invalidante.

* Purdue Pharma (Canada) a également fourni des fonds pour cette initiative.

2018 janvier

¹ American Chronic Pain Association. [Glossaire](#).

² Société canadienne de la douleur. [Fiche d'information – La douleur au Canada](#).

³ Société canadienne de la douleur. [Fiche d'information – La douleur au Canada](#).

⁴ Société canadienne de la douleur. [Fiche d'information – La douleur au Canada](#).

⁵ Pain Resource Centre. [Fiche d'information – La douleur au Canada](#).